

INTERCLUBS U15 & TOURNOI DES CITROUILLES

	18 OCTOBRE 2026 (après-midi)		4 X 25 M
	Piscine Municipale d'Aixe-sur-Vienne Place René Gilet, 87700 Aixe-sur-Vienne		Comité Haute Vienne Natation
	Extranat		Chronométrage manuel
	Interclubs U15 : U14 & U15 Tournoi des CitroUILles : TC		Période d'engagements : Du 01/10/2026 au 16/10/2026
	Epreuves illimitées		Repas gratuit pour les participants présents au regroupement U13 (le matin)
	GRATUIT		Pas de buvette => Café en libre participation Gouter offert à la fin de la journée
	IC U15 : compétition qualificative aux championnats régionaux Validation des Pass Lim'Espoirs		
	Cf. règlement FFN 2026 Cf. règlement IC U15 Cf. règlement sportif 2026 du 19/23/87		

Règlement spécifiques

Organisation et modalités d'accès :

Les horaires seront ajustés selon le taux d'engagement et précisés à l'issue de la réunion technique.
Toutes personnes (nageurs, entraîneurs, officiels et spectateurs/accompagnateurs) présents aux bords du bassin doivent impérativement être vêtus d'un short et d'un tee-shirt sous peine de se voir refuser l'accès.
Les chaussures utilisées en extérieur sont strictement interdites aux bords du bassin.

Officiels :

Les clubs doivent fournir un minimum d'officiels par réunion.
■ 1 officiel entre 1 et 2 nageurs engagés // ■ 2 officiels entre 3 à 5 nageurs engagés // ■ 3 officiels au-delà de 6 nageurs engagés
En cas de non-présentation d'un nombre suffisant d'officiels et suivants les modalités propres à chaque Comité, le club peut être redevable d'une pénalité.

Droit à l'image :

Du fait de son inscription, le nageur (ou son représentant légal), autorise la captation et la diffusion de son image et de ses informations personnelles utiles (nom, prénom, club d'appartenance, catégorie, ...) au bon déroulement de la compétition et sur tous les supports de communication utilisés par l'organisateur de la compétition, et ce, sans limite de temps et à titre gratuit. Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut demander l'arrêt de la diffusion de son image et de ses données personnelles par mail auprès de l'organisateur (cd87@ffnatationlna.fr).

Programme

Les horaires de la compétition sont ajustés à l'issue de la réunion technique.

LES 2 COMPETITION SE DEROULERONT EN ALTERNANCE

INTERCLUBS U15 & TOURNOI DES CITROUILLES

4x50 Nage Libre Dames / Messieurs

50 Papillon Dames / Messieurs

50 Brasse-Nage Libre Dames / Messieurs

25 Papillon Dames / Messieurs

25 Dos Dames / Messieurs

50 Dos Dames / Messieurs

25 Brasse Dames / Messieurs

25 Nage Libre Dames / Messieurs

50 Brasse Dames / Messieurs

50 Dos-Brasse Dames / Messieurs

50 Nage Libre Dames / Messieurs

50 Papillon-Dos Dames / Messieurs

4x100 4 Nages Dames / Messieurs

Classement, Récompenses et Cérémonies protocolaires

Podiums :

Interclubs U15

La première équipe Dames et Messieurs sera récompensée par une coupe.

Les quatre nageuses et nageurs des trois premières équipes seront récompensés par une médaille.

La présence du nageur, vêtu de la tenue de son club, est fortement recommandée.

La présence du nageur récompensé est obligatoire pour la remise de la médaille.

Tournoi des citrouilles

Toutes les épreuves nagées feront l'objet d'un classement au temps.

- les 3 premiers U6/U7/U8/U9/U10/U11/U12/U13 & U14 et plus
- les 3 premières U6/U7/U8/U9/U10/U11/U12/U13 & U14 et plus

Pour être classé les nageurs doivent réaliser obligatoirement les 4 épreuves nagées prévues au programme.

Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

La dynamique de compétition par équipe se poursuit! Nouveauté 2026, ces Interclubs permettent à cette population de prolonger la confrontation festive en portant les couleurs de son club sur un programme court mais complet!

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) *Classements au temps.*

50 nage libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon. Chaque nageur dispute les 4 épreuves individuelles, les quatre épreuves de 50 mètres sont donc nagées quatre fois par chaque équipe.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) *Classement au temps.*

4x50 nage libre. 4x100 4 nages Chaque nageur dispute les deux relais.

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Règles de participation

Tout nageur doit impérativement participer aux 4 épreuves individuelles ainsi qu'aux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Au départ du 4x50 nage libre (1^{ère} épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Interclubs Ligue U15 (type 346) *essentiellement pour les Ligues Outre-Mer.*

Pour le Comité Départemental : Interclubs Départementaux U15 (type 345)

NDLR : les regroupements inter-départementaux sont possibles pour construire un programme attractif.

Chaque équipe pourra être composée :

- De 4 nageurs titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Natation.
- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum** ne justifiant pas d'une activité principale de compétition au sein de la Fédération Française de Natation.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum**, transféré du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence, inscrits sur la liste des nageurs soumis aux droits de transferts.

L'activité de compétition principale est définie et sera contrôlée comme suit :

L'activité principale de compétition s'entend comme la présence dans l'historique fédéral de chaque nageur, d'une majorité* de performances réalisées lors de compétitions officielles organisées sur le ressort territorial de la Fédération Française de Natation du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence.

** La majorité s'entend comme plus de 50 % des performances enregistrées sur la période de référence. En l'absence totale d'activité de compétition sur ladite période, la condition tenant à la majorité est réputée satisfaite.*

Par conséquent, ne peuvent participer aux interclubs les nageurs dont l'activité principale de compétition est exercée en dehors du ressort territorial de la Fédération Française de Natation.

Les nageurs justifiant d'un rattachement antérieur à la Fédération Française de Natation, tels que les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau s'entraînant à l'étranger et les nageurs expatriés justifiant d'un départ temporaire ou définitif à l'étranger, peuvent toutefois participer.

Toute situation manifestement contraire à l'esprit du présent règlement pourra être examinée par le Cercle de Compétences Natation course, qui appréciera la réalité du rattachement sportif et de l'activité du nageur.

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débiter par le relais 4x50 nage libre.

L'ordre des épreuves et les horaires sont alors laissés à l'initiative du déclarant de la compétition.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs U15 sera publié lors de la première quinzaine de novembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 3 novembre 23h59 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Contrôle des règles

Pour être classée, chaque équipe de club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue, **toutes les épreuves doivent être nagées.** (voir précisions dans le règlement des Interclubs Toutes Catégories) et les compositions d'équipe respectées.

Le déclasserement d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Déclasserement des équipes

Le déclasserement d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive (2^{ème} quinzaine de novembre). reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.

